



Service du greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Projet de règlement numéro V712-2022-00 établissant un Code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Rémi

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue 17 janvier 2022, le Conseil de cette Ville a présenté et déposé le projet de règlement numéro V712-2022-00 établissant un code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Rémi.

Conformément aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la Ville de Saint-Rémi doit mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur.

Ledit projet de règlement V712-2022-00 :

- Énonce les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique, lesquelles doivent fonder les décisions des membres du Conseil;
- Instaure des normes de comportement qui doivent guider la conduite d'un membre du Conseil, que ce soit à ce titre ou en tant que membre d'un comité de la Ville ou d'un autre organisme où il siège à titre de membre du Conseil;
- Prévoit des règles visant à prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, à aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assure l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Prenez également avis que l'adoption du règlement numéro V712-2022-00 sera faite au cours de la séance ordinaire du **lundi, 21 février 2022** qui se tiendra à **20 h** à huis clos en visioconférence, à moins que les règles sanitaires ne soient modifiées et permettent la présence du public à la salle du Conseil, située au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, à l'heure et à la date ci-haut mentionnées.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville au saint-remi.ca ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous seulement, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h. Il sera possible de prendre rendez-vous par courriel au reception@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au **450 454-3993, poste 1000**.

Donné à Saint-Rémi, ce 28 janvier 2022

Patrice de Repentigny, notaire
Greffier